



Charte de bonne conduite des pratiquants de la phase III.

En adhérant au Club Cœur & Santé, je m'engage à respecter les règles suivantes qui me permettront une pratique du sport avec le maximum de sécurité et en bonne entente avec l'équipe médicale et les autres membres du club.

- Je m'engage à faire un bilan annuel chez mon cardiologue.
- **Si je pratique mon sport dans la salle** située au Centre Hospitalier, je respecte les horaires et contraintes propres au milieu hospitalier.
- Je ne pratique pas de sport seul en salle.
- L'utilisation des vestiaires et des douches est réservée aux curistes.
- Si je suis enrhumé ou que je présente un quelconque symptôme grippal, je ne participe pas aux activités.
- En cas d'empêchement, je préviens le bureau ou un autre membre qui pourra me rayer du tableau de réservation afin de libérer la place pour un autre pratiquant.
- La discipline sportive et la convivialité se pratiquent dans le respect de l'équipe médicale et des curistes. Trop de bruit ou de propos excessifs nuisent à une bonne entente.

Le club fonctionne grâce au bénévolat. En tant que membre profitant des activités proposées par le club, j'accepte d'offrir un peu de temps aux différentes manifestations organisées par le club.

Fait à Wissembourg, le _____

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Le cardiologue parrain

Dr R. Théolade

La chargée de mission

Pierrette Dietenbeck

Personne(s) à prévenir en cas de problème : Nom + N° Tel
